

Janvier - Février 2025





8 rue de la Salle des Fêtes - 45750 St Pryvé St Mesmin plr-orleans@outlook.com - www.plr-orleans.fr









Sommaire Sommaire Sommaire

- 3 Édito
- 4|9 Actualités
- 10 13 DOSSIER
 - 14 CCAS
 - 15 Événements
 - 16 Médiathèque
 - 17 Jeunesse
- 18 19 Associations
- 20 21 C'Passé
 - 22 Agenda

Directeur de la publication: Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Alexandre Riboulot, Elise Leguay, Léonie Lerouge

service communication.

E-mail : communication@saint-pryve.fr **Conception :** La Fabrique de Com.

Crédit photos: Mairie de St-Pryvé St-Mesmin (sauf mentions), Pixabay,

Freepik

Impression : Imprimerie Prévost

Régie publicitaire: Mairie Info - 01 46 05 36 36

Dépôt légal à parution.

Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

215, route de Saint-Mesmin • 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél.: 02 38 22 63 63 • Fax: 02 38 66 20 56

E-mail: mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com



Chères Pryvataines, Chers Pryvatains,

Un exercice grandeur nature prenant comme référence la crue de 1907 en Loire s'est tenu du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre 2024.

Le territoire allant de la Loire giennoise jusqu'à la Loire orléanaise a été mobilisé durant ces 5 jours mettant en évidence nos nombreuses lacunes dans l'hypothèse de la survenue d'une crue .

Cet exercice a au moins eu le mérite d'exister et nous avons pu commencer à construire les premiers schémas d'évacuation, sachant que sur une population de 6 500 habitants environ, 1 800 seraient hébergés dans des locaux qui seront mis à notre disposition, les autres devant rechercher un hébergement par leurs propres moyens.

Je tiens à remercier les communes de Fleury-les-Aubrais, Saran et Ormes qui accueilleraient une grande partie d'entre nous.

Un prochain C'Pryvé décrira le schéma retenu pour évacuer la commune. Un grand merci à Caroline GENTY, responsable de la réserve communale, qui a surpervisé avec nous cet exercice.

Nous habitons un territoire fragile entre Loire et Loiret ; soyons conscient que la nature reprend parfois ses droits.

En espérant que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année en famille, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle année 2025.

Thierry COUSIN, Maire de Saint-Pryvé Saint-Mesmin









QUEL MARCHÉ DE NOËL À SAINT-PRYVÉ!

Vous étiez plus d**'un millier** à venir profiter du charme de la Halle et de la rue du Ponceau pour le Marché de Noël XXL du vendredi 6 décembre 2024!

Animations musicales, Père-Noël, sculpteur de ballons, cabane à photos, stands alimentaires et artisanaux, il y en avait pour tous les goûts avec la présence de près de 40 artisans!

Merci à tous pour votre bonne humeur, votre enthousiasme et vos sourires tout au long du Marché de Noël.

MERCI AUX ARTISANS

























LES RÉSULTATS DES JEUX-CONCOURS

Sur la page Facebook, vous avez été 143 à jouer pour tenter de remporter un vol en montgolfière pour deux personnes au-dessus des châteaux de la Loire!

Après tirage au sort, c'est Magalie Forest qui gagne ce beau lot pour les fêtes de fin d'année.

Soyez au rendez-vous l'année prochaine, nous vous réservons encore de belles surprises!

Vous avez été plus de 300 à participer au jeu-concours sur place au stand Mairie pour remporter l'un des deux paniers garnis composés des produits des artisans du Marché de Noël!



Le tirage au sort a été effectué par Monsieur Jean-Claude Hennequin, premier adjoint au Maire.

Les grands gagnants sont : Cynthia Balanche & Jean-Paul Voisin. Félicitations à tous les deux!



*



MERCI À TOUS CEUX QUI ONT FAIT DE CET ÉVÉNEMENT, UN SUCCÈS!

La Municipalité remercie les agents des services techniques, les agents de la police municipale, les agents du service communication et événementiel, les agents de la Médiathèque, les agents du service logistique, le service de sécurité Team Jaguar Boxin', les Sauveteurs en mer (SNSM), et les élus!









RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025



En 2011, la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin comptait **5 148 habitants**. En 11 ans, la Ville a connu une évolution de sa population de plus de **20%** pour un total de **6200 habitants** en 2022.

QU'EST-CE QUE LE RECENSEMENT?

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT?

C'est notamment grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.

LE RECENSEMENT PERMET DE:

- connaître la population de chaque commune en France. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population globale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement...
- **définir les moyens de fonctionnement des communes**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) repose en grande partie sur la population totale des communes.
- prendre des décisions adaptées pour la collectivité. La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permet de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transport...)

LES CHIFFRES DES DERNIERS RECENSEMENTS

POPULATION RECENSÉE EN 2019

6076

dont 5954 vivant en ménages, 122 vivant en communautés, o sans-abri.

POPULATION MUNICIPALE CALCULÉE
AU 1^{ER} JANVIER 2022

6200

dont 6078 vivant en ménages, 122 vivant en communautés, o sans-abri, o batelier.

POPULATION COMPTÉE À PART*
AU 1^{ER} JANVIER 2022

105

POPULATION TOTALE AU 1ER JANVIER 2022

6305

*La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

RENCONTRE AVEC SYLVIE OFFMANN, MARGAUX MONNIN ET MARIE-PIERRE PICARD

COORDONNATRICES DU RECENSEMENT SUR LA COMMUNE



QUEL EST VOTRE RÔLE À CHACUNE?

S.O : Je suis la coordonnatrice principale. Je fais le lien entre l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et les agents recenseurs. Je traite les documents dûment remplis par les Pryvatains après remise à l'agent recenseur et je transmets ensuite les informations à l'Insee, qui se chargera de les étudier.

M.M & MP.P: En qualité d'agents d'accueil, nous sommes les adjointes de Mme Offmann. Nous apportons un soutien administratif aux

agents recenseurs. Nous nous occupons également de répondre de la meilleure manière possible aux questions des Pryvatains concernant ce recensement. Les usagers peuvent joindre l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture pour toute interrogation sur ce sujet.

S.O: La réponse au questionnaire du recensement est obligatoire. Pour rassurer la population, il faut savoir qu'aucune donnée personnelle n'est demandée. Chaque membre du foyer se verra attribuer un bulletin. Il est possible et même recommandé de répondre par internet, qui est la voie privilégiée, afin d'éviter les contraintes administratives.

COMBIEN DE RECENSEURS ONT ÉTÉ RECRUTÉS DANS LA COMMUNE?

S.O : Nous avons recruté 14 agents recenseurs pour la campagne de recensement qui se tiendra du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. La commune est divisée en 16 districts (quartiers), partagés entre les recenseurs. Cette année, ce sont majoritairement des membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile qui réalisent le recensement de notre commune

COMMENT VA SE DÉROULER LA VENUE D'UN RECENSEUR CHEZ L'HABITANT?

MP.P: L'agent recenseur se présente chez l'habitant, avec sa carte professionnelle d'agent recenseur, avant de donner les explications nécessaires pour remplir correctement le questionnaire. Il dépose ensuite les documents et fixe un rendez-vous si la réponse au questionnaire est sur papier pour venir le récupérer.

COMBIEN DETEMPS FAUT-IL POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE?

S.O: Le questionnaire ne demande pas plus de 15 minutes. Les agents recenseurs reviennent généralement 48h après le 1er rendez-vous pour récupérer les documents s'ils n'ont pas été renseignés sur Internet.

QUAND AURONS-NOUS LES RÉSULTATS ET À QUOI VONT-ILS **SERVIR POUR LA COMMUNE?**

MP.P: Nous aurons les premiers résultats dans le courant de l'été 2025.

UN MOT SPÉCIFIQUE QUE VOUS SOUHAITEZ TRANSMETTRE AUX **PRYVATAINS?**

S.O / M.M / MP.P: Nous vous remercions d'assurer un accueil chaleureux aux agents recenseurs et de participer ainsi à la vie communale avec ce recensement

VOS RECENSEURS 2025

M. BELLETOISE DENIS M. DURU PHILIPPE MME. FOURQUET CORINNE M. GALOPIN ANTHONY

M. LACROIX FABRICE M. LEBATTEUX JACKY M. MAHDI KHELLAF MME. MAUMY ELISABETH

M. MEUGÉ JEAN-MICHEL M. MONPOU JEAN-CLAUDE MME. QUANEAUX CLARA MME. RADÉ GISÈLE

M. ROBILLARD DANIEL M. VOISIN JEAN-PAUL

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES 2025

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie entre février et avril 2025. Cette enquête est essentielle pour connaître les inégalités de ressources et comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Dans notre commune, des ménages ont été tirés au sort et seront sollicités.

Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Voici le nom des enquêtrices sur notre secteur :

- Mme BONDEAU Annie Mme DEMIOT QUÉRU Fanny
- Mme ESTANOL Lucia
- Mme GARCIA Aurélie
- Mme KEPINSKI Brigitte
- **Mme RAMOS Amandine**

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez.







MONSIEUR JAVOY A CÉLÉBRÉ SES 100 ANS!



Le mercredi 11 décembre, les seniors du CCAS, les enfants du centre de loisirs ainsi que plusieurs élus dont Monsieur le Maire, se sont retrouvés au restaurant scolaire de l'école Hervé Bazin pour partager un repas mais surtout, pour fêter l'anniversaire de *Monsieur JAVOY*, qui a **célébré ses 100 ans** le 25 décembre 2024 officiellement!

Pour cette occasion, Monsieur Javoy a soufflé ses bougies, en compagnie de sa fille, Brigitte Javoy, sur le gâteau apporté par les enfants du centre de loisirs avant de découvrir ses cadeaux.

Emmanuel Botteau, animateur, a ensuite pris sa guitare pour chanter deux de ses compositions à Monsieur Javoy ; ce fut un moment très émouvant.

La Municipalité est très fière de compter un nouveau centenaire parmi ses habitants!

Nous souhaitons encore un très joyeux anniversaire à Monsieur Javoy et nous souhaitons tous être comme lui à 100 ans : en forme et avec beaucoup d'humour

Un grand merci à **Aurélie Pottier** pour l'organisation de cet anniversaire, au **restaurant scolaire** pour la préparation du repas et le service, à **Caroline** et **Laurent Chery** ainsi qu'aux **animateurs** pour la participation des enfants du centre de loisirs, à **Emmanuel Botteau** pour ses chansons, sans oublier **Monsieur le Maire**, **Monsieur Hennequin**, **Madame Baby** et **Madame Lemoine** pour leur présence.





OCTOBRE ROSE 2024

Cette année, ce sont **5310€** au total qui ont été reversés à la Ligue contre le Cancer du Loiret grâce à votre générosité!

La Marche Rose a permis de récolter **4 180€**, les pâtisseries vendues par M&T Boulangerie, **1000€** et les Cappuccinos vendus par le Mio Caffè ont permis de rapporter **130€**!

Un grand merci à **Madame Roux** de la Ligue du Loiret pour sa présence cette année encore, à **MQT Boulangerie** et **Mio Caffè** pour leur participation à cette cause et à **Loïc Leroy** et **Claire Lemoine** pour leur investissement sans faille depuis 6 années pour octobre rose.

Enfin, un immense merci à vous, marcheuses et marcheurs roses!



POLICE

Rodéos urbains

Depuis la loi du 3/08/2018, le rodéo urbain, qui consiste à faire des acrobaties ou des courses de vitesse avec un véhicule motorisé est un délit passible d'un an de prison et de 15 000€ d'amende.

Et pour que ce soit encore plus dissuasif, ces peines sont doublées si les faits sont commis en réunion et triplées si l'auteur des faits est sous l'emprise de stupéfiants, d'alcool ou s'il n'a pas son permis de conduire.

À cela s'ajoutent des peines complémentaires comme la confiscation automatique du véhicule, la suspension du permis de conduire ou son annulation ou bien encore l'obligation d'effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière ou du travail d'intérêt général.

Les organisateurs de rodéo eux-mêmes encourent deux ans de prison et 30 000€ d'amende.

Mécanique sauvage

Les réparations mécaniques portent atteinte à l'environnement tant en ce qui concerne le déversement de substances nocives (huile, liquide de refroidissement, liquide de frein...) que par des dépôts sauvages de déchets relatifs à ces réparations, sur la voirie, les espaces verts et les collecteurs d'assainissement.

L'activité de garage ou « mécanique sauvage » entraîne des nuisances sonores pouvant gêner la tranquillité publique en raison de l'usage d'outils et de machines. La qualité de vie des administrés subit un impact qui peut entraîner également des risques pour la santé en raison des nuisances olfactives.

Comme de nombreuses communes, et avec la recrudescence de cette problématique. notre commune s'est dotée d'un arrêté municipal rappelant la réglementation de la mécanique dite « sauvage ».

Par conséquent, toute activité de « mécanique sauvage » pratiquée sur des véhicules à moteur est strictement interdite sur la voie publique, les voies privées ouvertes au public ainsi que dans les espaces publics partagés et les propriétés privées ouvertes au public.

Les déchets ne doivent en aucun cas être déposés dans les ordures ménagères ou sur le domaine public.

Le non-respect de l'arrêté expose le contrevenant aux sanctions prévues par le code de la voirie routière (contravention de la 5ème classe soit 1 500€), par le code pénal ainsi que. le cas échéant, par le code de l'environnement. Les frais de nettoyage, de dépollution ou de remise en état seront également à la charge du contrevenant.

L'arrêté est consultable auprès des services de votre mairie et si toutefois vous souahitez davantage de renseignements, n'hésitez pas à demander à la Police municipale!



LA RÉSERVE COMMUNALE

La réserve communale est toujours très active!

Le 7 septembre dernier, elle était présente au **Forum des Associations**.

un rassemblement des Réserves communales de la Métropole au Domaine du Donjon à Olivet. Les



membres. Le 17 octobre, **7 réservistes étaient présents à la formation**

diplomante aux gestes de 1ers secours avec les Sauveteurs en Mer de la commune.



a proposé l'inscription au système d'alerte en masse le



collecte de la banque alimentaire et 9



ÉTAT CIVIL



Louka RECULÉ LY YIEN KHIEN, le 13/08/2024 Léonard BERSON, le 07/11/2024

Une demande auprès de l'accueil de la Mairie doit être faite pour apparaître dans l'État Civil du C'Pryvé.

Dossier

RISQUES MAJEURS - UN EXERCICE INÉDIT

Du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre, la Préfecture du Loiret a coordonné un exercice de simulation de crue majeure de la Loire avec la participation d'Orléans Métropole et des communes qui composent l'intercommunalité, dont Saint-Pryvé Saint-Mesmin, territoire 100% inondable.

Si jamais une crue majeure de la Loire se produit, ce sont 80 000 habitants qui sont exposés au risque, 60 communes du Loiret concernées dont 13 situées totalement en zone inondable et près de 2 milliards d'euros de dommages directs ; des prévisions qui demandent une forte anticipation des risques pour se tenir prêt le jour où ça arrive et apprendre à gérer au mieux la crise.

L'exercice coordonné par la Préfecture, ayant pour objectif de repérer les forces et les faiblesses à différents niveaux, a mobilisé tous les acteurs concernés lors d'une situation réelle : collectivités, services de police, sécurité civile, pompiers, gendarmerie, Etablissement Public Loire ...

Le risque inondation est très présent au sein de notre territoire même si la dernière crue majeure remonte à 1907. On peut voir sur les repères ci-dessous que l'essentiel de notre commune serait sous l'eau lors d'une nouvelle crue.



Quelques repères de la crue de 1856 où l'eau est montée jusqu'à 7m10 au Pont Georges V. Pour rappel, en 2003, la crue a atteint un niveau de 3m75 au même endroit.





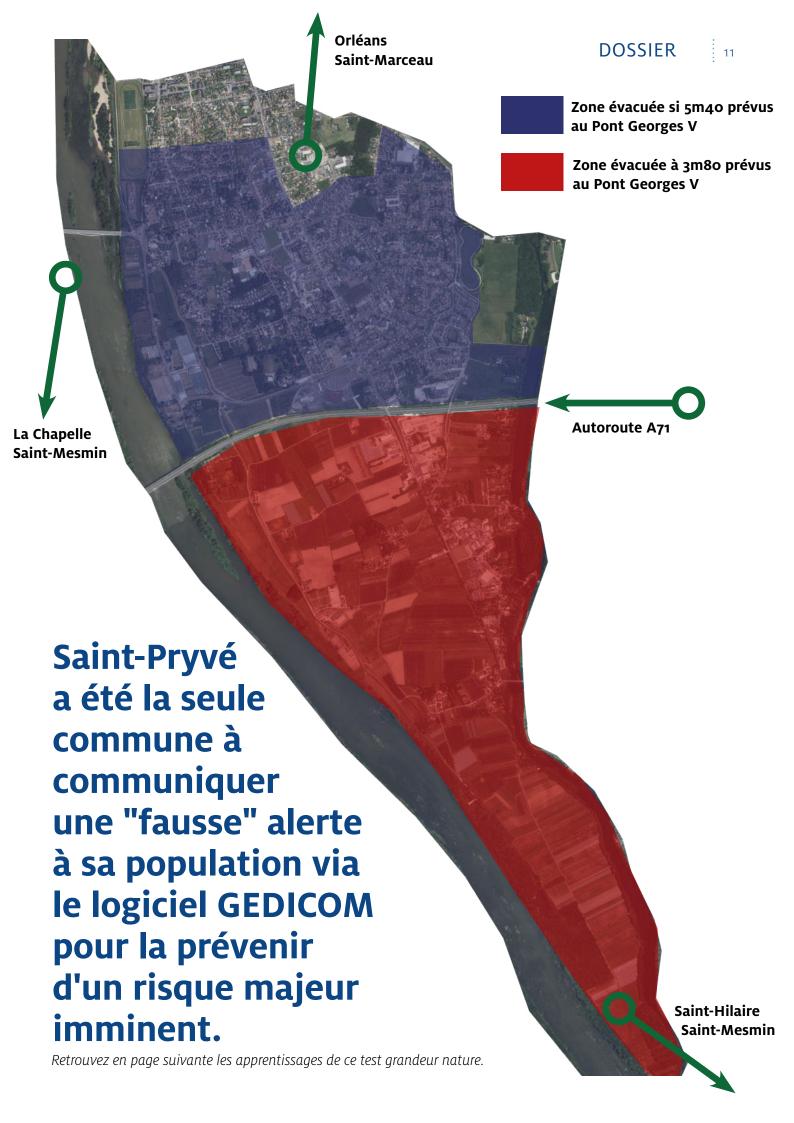
Cependant, si une crue majeure de la Loire venait à se produire, **nous pourrions la prévoir, même si nous ne pouvons pas l'empêcher,** contrairement à d'autres types de risques majeurs. Cet exercice s'est donc basé sur un scénario proche de la crue majeure de 1907 où certaines communes devaient se préparer à évacuer la totalité de leur population en prévention, et Saint-Pryvé n'y a pas échappé.

Lors d'une véritable crue de la Loire, la partie des Pryvatains résidant du côté ouest du pont de l'autoroute est évacuée en mesure préventive dès que la hauteur de Loire est prévue à 3m80 au Pont Georges V, dans les 48h à venir.

La totalité de la population de la commune est évacuée lorsque la Loire est attendue à 5m4o, toujours au Pont Georges V dans les 48h à venir.

Vous serez donc évacués avant d'avoir les pieds dans l'eau!

Retrouvez la carte ci-contre pour connaître la zone dans laquelle vous vous trouvez.



UN SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

La Métropole d'Orléans met à la disposition des 22 communes un logiciel de système d'alerte en masse, GEDICOM, afin d'informer en temps réel les administrés de la Ville en cas de risques majeurs.

Monsieur le Maire, en concertation avec **Jean-Claude Hennequin**, 1^{er} adjoint et **Caroline Genty**, conseillère municipale déléguée à la sécurité civile, a pris la décision de faire un test grandeur nature pour prévenir la population de Saint-Pryvé Saint-Mesmin qu'une crue majeure de la Loire allait arriver dans les prochaines 48 heures.



Voici le type de messages que vous avez pu recevoir le **mercredi 4 décembre vers 16h15** si vous êtes inscrits au système d'alerte en masse :



Le MESSAGE VOCAL:

Ceci est un exercice. Merci d'écouter le message en entier. Ceci est un exercice. La crue majeure de la Loire arrive d'ici 48 heures. Une évacuation totale de la commune est envisagée. Nous recensons les besoins en hébergement. Vous disposez d'un hébergement hors commune et hors zone inondable, tapez 1. Si non, tapez 2.

Le SMS

CECI EST UN EXERCICE. Bonjour, la crue majeure de la Loire arrive dans 48h. Évacuation totale de la commune envisagée. Restez informés : www.saint-pryve.fr

L'E-MAIL:

CECI EST UN EXERCICE. Bonjour, la crue majeure de la Loire arrive dans 48h. Une évacuation totale de la commune est envisagée. Nous recensons les besoins en hébergement. Merci d'écouter vos messages vocaux et de consulter vos mails. Restez informés sur www.saint-pryve.fr - Cordialement,

RÉSULTATS

Sur un total de **1883** contacts, **1125** n'ont pas décroché au message vocal, ce qui s'explique par le fait que ce sont exclusivement des numéros de téléphones fixes avec les indicateurs o2 et o9.

758 personnes ont écouté le message vocal - dont **358** en "direct" qui ont pu répondre 1 ou 2 concernant la possibilité d'avoir un hébergement hors zone inondable.

Sur ces **358** réponses, **34%** disposent d'un hébergement hors commune et hors zone inondable (familles, amis, maison secondaire...) et **66%** n'ont pas de solution de logement hors zone inondable.

ENSEIGNEMENTS

Cet exercice démontre un fait important pour notre commune : la majorité des Pryvatains, si l'on se fie à ce test, ne pourront pas être hébergés par leurs propres moyens. La collectivité doit donc rechercher des solutions pour trouver des hébergements d'urgence à sa population : gymnase, salle des fêtes, salle polyvalente... souvent avec un confort très spartiate (lit picot ou tapis de sol, peu de sanitaires et douches collectives...)

Il faut savoir qu'une crue majeure de la Loire entraînera potentiellement un accès impossible à notre commune pour une durée de plusieurs semaines si une digue venait à rompre.

Vous pouvez donc dès à présent réfléchir à un lieu d'hébergement hors zone inondable et hors commune pour préparer votre évacuation au mieux, sans oublier de prévoir aussi le transport et l'hébergement de vos animaux de compagnie!



L'IMPORTANCE DE S'INSCRIRE AU SYSTÈME D'ALERTE EN MASSE



Ce dispositif, **essentiel pour prévenir les administrés d'un danger en cours, imminent ou à venir**, atteint son objectif **seulement si vous êtes préalablement inscrits au système d'alerte en masse**, en remplissant correctement vos coordonnées sur le formulaire en ligne : Nom / Prénom / Adresse postale / Numéro de téléphone portable et Email obligatoires.

Vous pourrez également indiquer vos préférences sur les risques dont vous souhaitez être prévenus : Risques majeurs par défaut mais aussi Etat des routes et Pollution de l'air.

Ne perdez plus une minute, l'inscription est très rapide (ou la mise à jour pour ceux qui se sont déjà inscrits)!

RISQUES MAJEURS : SOYEZ ALERTÉS



Dans la majorité des cas, vous serez alertés par la Majrie de Saint-Prvvé Saint-Mesmin ou la Métropole d'Orléans. En cas de crise et selon les cas, les alertes vous seront donc transmises par messages vocaux à valider sur téléphone fixe ou portable, par SMS ou par

Vous pouvez vous inscrire sur le site internet : www.orleans-metropole.fr ou via le QR Code.

En cas de force majeure, la Mairie utilisera les coordonnées disponibles sur les pages blanches et jaunes, ce qui exclut les personnes n'ayant qu'un portable ou étant inscrites sur liste rouge, d'où l'importance de vous inscrire à ce système d'alerte.



Les alertes par messages vocaux seront émises à partir du numéro

02 38 78 78 26

et le SMS sera identifié "MAIRIE" ou "MÉTROPOLE" Enregistrez ce numéro dans vos contacts de téléphone (fixe et mobile) afin de l'identifier rapidement lors d'une alerte.

LES RISQUES SUR NOTRE COMMUNE

Il faut distinguer les risques naturels, les risques technologiques et les risques sanitaires.



Parmi les **risques naturels**, on trouve en premier lieu les risques liés à la météorologie comme la canicule, la tempête ou les intempéries hivernales exceptionnelles, risques qui peuvent toucher toutes les communes.

Il y a également ceux liés à la nature des sols comme les retraits ou gonflements d'argile qui peuvent affecter les bâtis, ou encore les ouvertures de bîmes ou fontis chez les particuliers ou dans l'espace public.

Et bien sûr, comme dans 50% des communes françaises, à des degrès divers, le risque inondation, par débordement de cours d'eau, par remontée de nappe phréatique ou encore par ruissellement.

Pour notre commune située entre Loire et Loiret, c'est le risque qui aurait le plus de conséquences pour la population.



Quant aux **risques technologiques**, ils comprennent le risque nucléaire, le risque industriel, le transport de matières dangereuses, les accidents autoroutiers, les coupures électriques ou encore la découverte d'engins de guerre.



On entend par *risques sanitaires*, la coupure ou la pollution de l'eau potable, la pollution de l'air ou encore les épidémies. Ces risques-là concernent aussi toutes les communes.

Il faut encore également prendre en compte le risque attentat, cette liste n'étant pas exhaustive.

Cela représente beaucoup de risques et il n'est bien sûr pas question de vivre dans la peur permanente.

Pour autant, en étant conscient de l'ensemble des risques, il est tout à fait possible de prendre un certain nombre de dispositions à l'échelle de la commune et des particuliers qui permettront, si l'un des risques reconnus se produit, d'en réduire les impacts humains et matériels, à défaut d'empêcher leur survenue.

LA PRÉVENTION, UNE AFFAIRE DE TOUS

Chacun à son échelle, collectivité ou particulier, peut et doit agir en prévention des risques.

Pour les autorités, voici quelques exemples des dispositifs sur lesquels les services municipaux peuvent s'appuyer :

- le PIVH (Plan Intervention de Viabilité Hivernale) : document élaboré par la commune qui identifie les axes prioritaires et organise le dégagement des voies.
- Le **PPRI** (Plan de Prévention du Risque Inondation) qui réglemente l'utilisation des sols en fonction des hauteurs d'eau atteintes lors des grandes crues du XIXè siècle.
- Le **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde) : document élaboré par la commune et qui recense les procédures, les moyens matériels et humains à disposition.
- Le **plan ORSEC** (Organisation de la Réponse de SEcurité Civile) : document élaboré aux niveaux départemental et zonal
- Le **Plan National Canicule** qui comprend plusieurs niveaux d'alerte.

Pour les particuliers :

- Le **DICRIM** (document d'information communal sur les risques majeurs) : document élaboré par la commune. La nouvelle édition est en cours de renouvellement et sera distribuée dans un prochain C'Pryvé. Le DICRIM est un document à conserver. Il est également accessible sur le site de la commune : https://www.saint-pryve. com/decouvrir-st-pryve/dicrimrisques-majeurs/
- Le **PFMS** (Plan Familial de Mise en Sûreté) : ce guide est concu pour que chacun puisse agir au mieux pour sa famille et ses biens.

Ce document est accessible : https://www.orleans.fr/ fileadmin/orleans/MEDIA/kiosque/environnement/ risques_majeurs/PFMS.pdf



COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS remercie tous les bénévoles qui ont participé à la collecte de la banque alimentaire le samedi 23 novembre 2024.

Grâce à eux et à la générosité des donateurs, ce sont **1068 kg** de marchandises qui ont été collectés, soit 20% de plus que l'année dernière!

La Municipalité tient également à remercier tous les donateurs qui cette année encore ont souhaité venir généreusement en aide à ceux qui sont dans le besoin.



REPAS DES SENIORS 2025 - DIMANCHE 23 MARS 2025

aint-Prvvé

Le Conseil municipal et le Conseil d'administration du CCAS ont le plaisir de convier les Pryvatains âgés de 71 ans et plus, au traditionnel Repas des Seniors le **dimanche 23 mars 2025 à partir de 12h à la salle des fêtes**.

Les conjoints n'ayant pas atteint l'âge de 71 ans, au 31 décembre 2025, peuvent s'inscrire moyennant une participation de 32€ à régler au moment de l'inscription.

L'apéritif sera offert par l'**Amicale des Sapeurs-Pompiers**, et l'animation musicale et dansante sera réalisée par le musicien **Olivier SELAC**.

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS

Afin de faciliter votre accueil, le CCAS prendra les inscriptions pour le repas sur les plages horaires définies ci-dessous. Vous pourrez ainsi réserver votre place à table, sur plan et choisir d'être entre amis, voisins...

JOURS & HORAIRES D'INSCRIPTION :

- Jeudi 20 février de 13h30 à 17h
- Vendredi 21 février de 9h à 12h
- Lundi 24 février de 9h à 12h
- Jeudi 27 février de 9h à 12h

CCAS 20 place Clovis 45750 Saint-Pryvé ccas@saint-pryve.fr 02 38 51 09 10



Événements Raconte-moi l'opéra!

La Municipalité est ravie d'accueillir cette année l'Orchestre Inattendu dirigé par Clément Joubert le vendredi 17 janvier 2025 à 20h30 à l'Auditorium pour une séance tout public du spectacle "Raconte-moi l'opéra" !

Un pianiste, 5 musiciens (cordes ou bois), 3 chanteurs solistes et un chef vous racontent l'histoire d'un opéra.

L'opéra inquiète, fait peur : "On ne va rien comprendre", "Comment doiton s'habiller?" "Pourquoi les chanteurs chantent-ils si fort ?"

Pendant 1h15, avec humour, décalage et facéties, l'*Inattendu* et les solistes de la **Fabrique Opéra Val de Loire** vous proposent de décortiquer une histoire d'opéra. Une manière ludique de découvrir l'art lyrique.

Vous souhaitez venir au spectacle?

Rendez-vous sur le site Internet pour la billetterie en ligne : www.saint-pryve.fr

Le tarif est de 10€ par personne de plus de 12 ans, et 5€ pour les enfants de moins de 12 ans, les personnes en situation de handicap et les bénéficiaires des minima sociaux.

Si des places sont toujours disponibles le jour J, vous pourrez venir payer directement sur place, avec des espèces comme moyen de paiement exclusivement.

Nous vous attendons nombreux pour tout savoir sur les origines de l'opéra.

Vendredi 17 janvier 2025 20h30 - Auditorium de l'espace Léo Lagrange Billetterie : en ligne et sur place (si places disponibles)



Un partenariat entre la Mairie et la Fabrique Opéra Val de Loire

La Municipalité s'engage pour la culture de vos enfants

Monsieur le Maire et **Alexandre Riboulot**, adjoint à la culture, ont signé une convention avec la Fabrique Opéra Val de Loire afin de faire profiter gratuitement de la répétition générale de l'Opéra Carmen proposée les 19, 21, 22 et 23 mars au Zénith d'Orléans à nos écoliers des Sablons et d'Hervé Bazin.

Dans une volonté de faire découvrir l'opéra aux enfants, la Municipalité a également pris en charge deux représentations scolaires du spectacle "*Raconte-moi l'opéra*" pour les élèves de CM1 & CM2 des deux écoles, qui se tiendront le *vendredi 17 janvier après-midi*.

Médiathèque LES SPECTACLES DE CONTES

Gâteau-Caillou par la Cie des Sans Lacets



L'histoire vraie et poétique d'une recette dans un livre géant. Petite fée légère et coquine, Yumiko offre aux enfants de partager des jeux de mains, des jeux de sons, afin que, comme par magie, les pages du livre se tournent...

Samedi 11 janvier à 17h à l'Auditorium de l'espace Léo Lagrange

Pour les enfants de 10 mois à 4 ans. Sur inscription.

Les Contes du ventre rond par la conteuse Nathalie Bondoux



D'un côté, ceux qui dévorent et croquent, de l'autre ceux qui courent et roulent pour ne pas être mangés. Au milieu de tout ce monde, la conteuse qui prépare et assaisonne, goûte et sert ces contes du ventre rond.



Samedi 1er février à 17h à l'Auditorium de l'espace Léo Lagrange

Spectacle familial dès 3 ans, sur inscription.

PRIX MANGA LOIRET



Les mangas sélectionnés pour le Prix Manga Loiret pour les collégiens sont disponibles à la Médiathèque. Cette année, c'est le thème de l'eau qui a été retenu.

Vous avez jusqu'au 25 avril 2025 pour voter!

Inscription obligatoire pour les animations, spectacles et conférence :

Par téléphone au **02 38 66 05 93** Par mail à bibliotheque@saint-pryve.fr Sur votre espace lecteur : **bibliotheque-saint-pryve.net**

Clément Joubert vous raconte Carmen



Que vous ayez pris vos places pour l'opéra Carmen par la Fabrique Opéra (du 19 au 23 mars 2025 au Zénith d'Orléans) ou que vous souhaitiez découvrir ou en savoir plus sur cet opéra parmi les plus joués dans le monde :

Nous vous donnons rendez-vous avec Clément Joubert, directeur artistique et chef d'orchestre le vendredi 7 février à 18h30 à la Médiathèque, pour une soirée survoltée et passionnante !

À partir de 8 ans, sur inscription.

Animations des vacances de février

Lectures des vacances

Mercredi 12 et 19 février 10h30 pour les enfants de 0 à 3 ans. 17h pour les enfants de 4 à 12 ans.



Projection d'un dessin animé

Mardi 11 et 18 février à 14h Pour les enfants à partir de 6 ans. Plus de renseignements à la Médiathèque. Sur inscription.

Jeux de société

Avec les bibliothécaires les vendredis 14 et 21 février

Nos jeux de société sont également en accès libre sur les heures d'ouverture de la Médiathèque.



Res'O Numérique

Les prochaines dates de **permanences** pour le Res'O Numérique à la Médiathèque sont les suivantes : Lundi 6 et 20 janvier et lundi 3 et 24 février de 17h à 18h3o.

Ces permanences sont ouvertes à tous ; jeunes, adolescents, adultes, seniors....

Vous n'avez pas besoin de prendre rendez-vous pour participer aux permanences



Enfance, jeunesse, scolaire

Reprise de l'École d'Initiation Les restaurants scolaires Sportive Municipale (EISM)

La reprise de l'École d'Initiation Sportive Municipale pour le second semestre de l'année scolaire aura lieu le mercredi 8 janvier 2025 à 15h30 au Gymnase de la Belle-Arche.



Magalie Vaé, grande gagnante de la Star Ac' était à Saint-Pryvé!

Les enfants du centre de loisirs ont pu profiter le mercredi 27 novembre 2024 d'un spectacle de Noël inédit avec la venue de Magalie Vaé, gagnante de la Star Academy en 2005!

Magalie Vaé a enchanté les jeunes Pryvatains en interprétant plusieurs chansons de l'univers Disney à la salle des Fêtes.





se mettent au compostage!

Au cours du mois de novembre, plusieurs agents de la restauration scolaire. du service animation et des services techniques ont assisté à une formation sur le compostage réalisée par l'association des Cycloposteurs afin de maîtriser les bases du compost et transmettre ensuite



les bonnes pratiques aux enfants.

L'objectif est de mieux trier les déchets et par conséquent, les diminuer.

Chaque agent formé sera un référent auprès des enfants, qui seront associés à chaque fin de repas pour trier leurs déchets dans les composteurs.

Cette pratique reste expérimentale et inédite sur la Métropole!

Le Relais Petite Enfance

Atelier : Café des Parents

Julie Debard, responsable du relais petite enfance vous propose un nouveau café des parents autour de l'éveil musical pour les enfants de o à 4 ans.



Ce café des parents se tiendra le samedi 25 janvier 2025 à la Maison du Part'âge de 9h30 à 11h. Un espace jeux est disponible pour la fratrie.

Merci de vous inscrire auprès de Julie par téléphone au 06 14 15 21 98, par mail à relaispetitenfance@saintpryve.fr

MOBIL'ACTIV

Le 26 novembre dernier, l'association Saint-Pryvé -Mobil'Activ a réuni ses adhérents pour leur présenter l'ensemble des études réalisées au cours des derniers mois sur la circulation actuelle dans la commune.

Les échanges ont été importants et porteurs d'idées.

En effet, depuis quelques mois, les adhérents de l'association se sont mobilisés pour analyser les axes de circulation dans leur quartier.

Cette vision globale des axes de circulation dans notre commune:

- Apporte une base de travail pour la réflexion nécessaire avant les prochains aménagements de voiries
- **Permet davantage de cohérence** entre les divers futurs travaux de requalification des rues (réflexion sur les sens de circulation, repérage des axes dans lesquels des aménagements pour les piétons ou/et cyclistes sont indispensables).

Ce travail sera une aide précieuse pour le choix des priorités dans les aménagements nécessaires en réponse aux « **points dangereux** » de la commune relevés par les adhérents.

Le développement des mobilités douces dans notre commune: marche à pied, vélo...est notre objectif. C'est aussi une réponse à l'urgence climatique, sans oublier le bénéfice pour notre santé et pour notre cadre de vie.

Vous êtes sûrement curieux de découvrir notre travail alors, prenez contact avec nous en nous écrivant à : stpryvemobilactiv@gmail.com

APEI

Comme chaque année, l'APEI vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle **BOUM DEGUISÉE**!

Notez d'ores et déjà la date : dimanche 2 février après-midi!

Pour rappel, cet événement est ouvert à tous les enfants de la commune.

Dates à retenir :

- 2 février 2025 : Boum déguisée - 16 mars 2025 Vide ta chambre -27 juin 2025 Kermesse



Damien BAUDRY, Adjoint aux finances, moyens généraux, commandes publiques et mobilités

Le 26 novembre dernier, j'ai eu le plaisir d'assister à la réunion organisée par l'association Saint-Pryvé Mobil'Activ.

Ces contributions citoyennes sont d'une grande richesse. Elles viennent compléter les efforts de la Municipalité pour repenser les aménagements de voirie et répondre aux attentes en matière de sécurité et de mobilité douce.

Ensemble, nous avançons vers une commune où piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent harmonieusement, dans le respect de notre cadre de vie."

LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI

Après le franc succès de la 1ère édition l'année dernière, le Comptoir du Réemploi se réjouit de vous accueillir pour la 2ème édition du Comptoir des Créateurs le jeudi 13 février de 17h à

Le but de cet événement est de mettre en avant les créateurs qui valorisent l'upcycling à travers leurs différentes créations.

Vous pourrez retrouver lors de cette manifestation les créateurs ci-dessous :

- Les créations de Dgé
- CB Mosaïque
- Louise Relooking Meubles
- Torfer AB
- Carole Le Bolloc'h
- Falsanor
- La Grange des Loupiotes
- Framboisine Créations

Il y aura également une présentation d'objets en **Precious Plastic**© réalisés par les salariés de la Ressource AAA.

Jeudi 13 février 2025 17h à 20h Comptoir du Réemploi - 1 Impasse des Moines



SHOL

Après une année 2024 bien remplie par de nombreuses activités et de belles découvertes, il est temps pour la Section SHOL Saint-Pryvé de dresser le bilan.

Les membres du Bureau invitent tous les adhérents à participer à la **Réunion** Annuelle d'Information le vendredi 24 janvier 2025 à 17h30 salle Roger Toulouse.

Un grand moment de convivialité pour les 64 adhérents ; nous ferons un retour sur ce qui s'est passé cette année : séances d'art floral, sorties, participation à des manifestations, vente de bouquets au profit du Téléthon...et les projets pour 2025 seront évoqués.

Passionnés d'horticulture, amoureux de la nature, n'hésitez pas à venir rejoindre notre association.

Pour tout renseignement: shol.saintpryve@gmail.com; vous pouvez également consulter le site shol.fr

ASL

Pour cette nouvelle année, l'ASL vous propose de nouveaux ateliers thématiques, pour petits et grands: Assi couture, arts plastiques, art floral... Association Sports et Loisi

Retrouvez notre actualité sur https:// asl-stpryve.fr ou sur notre page Facebook.

Nous recherchons également quelques bénévoles dans certaines sections : vous souhaitez nous rejoindre? N'hésitez pas à le faire savoir!



UNE BONNE RÉSOLUTION **POUR LA RENTRÉE ?**

IL RESTE ENCORE DES PLACES. **PROFITEZ-EN!**

L'ASL propose des cours adaptés, de 4 à 99 ans, à côté de chez vous!

50 COURS

SAINT-PRYVÉ - LES LUMIÈRES DE L'ESPOIR

Notre Téléthon 2024 s'est achevé le 18 décembre 2024 avec le spectacle offert par l'association « Comme on danse ».

Grâce à vous tous, ce sont **14 905.14€** qui ont été récoltés pour cette édition du Téléthon.

L'heure est maintenant aux remerciements :

- Merci à la Municipalité pour la mise à disposition de la Salle de Fêtes et du Complexe de la Belle Arche.
- Merci aux nombreux sponsors qui nous ont permis d'organiser notre loto qui fut une véritable réussite.
- **Merci à tous nos bénévoles** qui ont coordonné l'organisation de ce 24^{ème} Téléthon.
- Merci à toutes les Associations pryvataines qui étaient fidèlement à nos côtés.

Notre réussite est le fruit du travail mis en commun de tous les acteurs.

Merci à nos sponsors!



LE CLUB DES AÎNÉS

Le 4 septembre, nous avons fêté les 40 ans du Club et le 12 novembre les adhérents ont pu se retrouver autour d'un bon repas.

Nous vous invitons à l'**assemblée** générale le 21 janvier à 14h à la salle des fêtes afin de vous faire découvrir les différentes activités (chorale, boules, jeux de société divers, marche, sorties d'une journée et voyages).

À cette occasion, nous partagerons la galette et des animations.

Le Conseil d'Administration vous souhaite une très bonne année 2025.





Exposition-Vente Les Créatifs d'Art - Novembre 2024





Bus numérique pour les seniors le 21 novembre 2024





Exposition Les Peinturelles





Loto du Téléthon le 24 novembre 2024





Cérémonie du 11 novembre







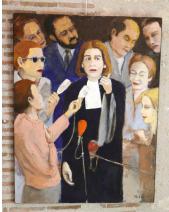






Exposition Enfants, Cancer, Santé





Jour J Téléthon







Exposition Au Fil du Temps par Marc Le Coultre





Soirée sortilèges à la Médiathèque le 29 novembre







Goûter de Noël des seniors - Cabaret le 9 décembre





Exposition - Vente : Salon artisanal des créateurs





Ianvier

Jusqu'au 8 janvier **Exposition Harry Potter** Médiathèque

Lundi 6 janvier Permanence Res'O Numérique 17h - Médiathèque

Mercredi 8 janvier Reprise de l'EISM 15h30 - Gymnase

Samedi 11 janvier Spectacle "Gâteau Caillou" 17h - Auditorium

Jeudi 16 janvier au samedi 15 février RECENSEMENT COMMUNAL

Vendredi 17 ianvier Spectacle "Raconte-moi l'opéra" 20h30 - Auditorium

Lundi 20 janvier au vendredi 25 avril 2025 Vote ouvert pour le Prix Manga Loiret Médiathèque

Lundi 20 janvier Permanence Res'O Numérique 17h - Médiathèque

Mardi 21 janvier Assemblée générale Club des Aînés 14h - Salle des fêtes

Vendredi 24 janvier Réunion d'information annuelle de la SHOL 17h30 - Salle Roger **Toulouse**

Vendredi 24 janvier Don du sang 15h à 19h - Salle des fêtes

Samedi 25 janvier Café des parents **Eveil musical** 9h30 - Maison du Part'âge

Mercredi 29 janvier Conseil Municipal 19h - Salle du Conseil

Février

Samedi 1er février Spectacle "Les contes du ventre rond" 17h - Auditorium

Dimanche 2 février Boum déguisée par l'APEI 14h - 18h Salle des fêtes

Lundi 3 février Permanence Res'O Numérique 17h - Médiathèque

Vendredi 7 février Conférence de Clément Joubert sur l'opéra Carmen 18h30 - Médiathèque

Mardi 11 février **Projection d'un dessin** 14h - Médiathèque

Mercredi 12 février Lecture de vacances 10h30 : 0 à 3 ans 17h : 4 à 12 ans Médiathèque

Jeudi 13 février Comptoir des créateurs 17h à 20h - Comptoir du réemploi

Vendredi 14 février Jeux de société 14h à 16h -Médiathèque

Mardi 18 février **Projection d'un dessin** 14h - Médiathèque

Mercredi 19 février Lecture de vacances 10h30 : 0 à 3 ans 17h: 4 à 12 ans Médiathèque

Jeudi 20 février **Permanence** inscription pour le repas des seniors 13h30 à 17h - CCAS

Vendredi 21 février **Permanence** inscription pour le repas des seniors 9h à 12h - CCAS

Vendredi 21 février Jeux de société 14h à 16h -Médiathèque

Lundi 24 février **Permanence** inscription pour le repas des seniors 9h à 12h - CCAS

Lundi 24 février Permanence Res'O Numérique 17h - Médiathèque

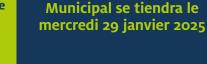
Jeudi 27 février **Permanence** inscription pour le repas des seniors 9h à 12h - CCAS

Le prochain Conseil

Retrouvez toutes nos actualités et événements sur nos réseaux sociaux :















Retrouvez la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin sur le réseau social professionnel Linkedin!

La Commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin est ravie de pouvoir vous annoncer qu'elle est maintenant présente sur le réseau profesionnel Linkedin!

Vous pouvez y retrouver toutes les actualités concernant les actions réalisées par les différents services et agents de la Ville, les offres d'emplois, les événements, les inaugurations... et toute information pertinente à propos de la commune.

N'hésitez pas à aller suivre la page : **COMMUNE DE SAINT PRYVE SAINT MESMIN** en cliquant sur le lien suivant : **https://www.linkedin.com/company/commune-de-saint-pryve-saint-mesmin/** ou **via le QR Code ci-dessous.**









Que le bonheur soit votre allié,

Que le sourire soit votre invité,

Et que la joie embellisse vos journées.

Tous nos (*) Meilleurs Vœux!

